



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**CENTRE DE DEVELOPPEMENT SOUS-REGIONAL POUR
L'AFRIQUE CENTRALE**

**PLEASE RETURN
TO
ECA LIBRARY**

**RAPPORT DE MISSION SUR LA REUNION SOUS-
REGIONALE DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE
DES PLATES-FORMES D'ACTION DE DAKAR ET
DE BEIJING, POUR L'AFRIQUE CENTRALE
Bangui, 22-25 juin 1998**

(Par Monsieur Abdoulaye Niang et
Mme Anne-Marie Bakyono)

Juillet 1998

CASRDC/99/036

I. INTRODUCTION

En partenariat avec le Centre de Développement Sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC), le Centre africain pour la femme (CAF) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a organisé du 22 au 25 1998 à Bangui, République centrafricaine, avec la collaboration du Gouvernement de ce pays, la réunion sous-régionale de suivi de la mise en œuvre des Plates-formes d'Action de Dakar et de Beijing.

Le Centre était représenté par Monsieur Abdoulaye Niang, Directeur a.i. du Centre et Madame Anne-Marie Bakyono, Administrateur des Affaires Economiques et point focal pour le genre.

Cette réunion a été organisée pour les pays de la sous-région de l'Afrique Centrale à savoir : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Principe et Tchad. Tous ces pays ainsi que la République Démocratique du Congo ont participé à cette réunion. Les délégués pour ces pays représentaient leur gouvernement, leur parlement et les associations féminines.

La Communauté Economique et Monétaire pour l'Afrique Centrale (CEMAC) et les bureaux des organismes des Nations Unies pour la RCA à savoir : PNUD, FNUAP, UNICEF, UNESCO et FAO, étaient également représentés à la réunion. Il convient de souligner que ces institutions ont apporté un appui matériel , financier, logistique et technique, à l'organisation de ladite réunion.

Les travaux de la réunion se sont déroulés au siège de la Communauté Economique et Monétaire pour l'Afrique centrale qui a mis gracieusement à la disposition de la réunion les salles demandées par les organisateurs de la réunion.

II. CONTRIBUTION DU CDSR-AC A LA REUNION

Celle-ci a consisté à :

- Présenter 2 communications, la première sur l'analyse des résultats de l'enquête sur la viabilité des plans d'action nationaux et la seconde sur les causes et conséquences des conflits et les voies de leur résolution. Elles ont été présentées respectivement par Mme Bakyono et M. Niang.
- S'assurer du bon déroulement des travaux
- Assurer en étroite collaboration avec le CAF, le secrétariat de la réunion. Les représentants du Centre ont ainsi participé à la direction des débats en séances plénières et dans les groupes de travail. Ils ont contribué à animer les débats qui ont abouti à des recommandations.



- Finaliser le rapport de la réunion en collaboration avec le CAF et les organisateurs nationaux de la réunion au niveau de la RCA.

III. RESUME DES TRAVAUX DE LA REUNION

III.a. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie solennelle d'ouverture des travaux a été présidée par Son Excellence M. Laurent Gomina-Pampali, Ministre centrafricain des Droits de l'homme, de la Culture Démocratique et de la Réconciliation Nationale, représentant le Premier Ministre. Elle a été marquée par les allocutions des personnalités des institutions et organisations suivantes :

- Le Ministre centrafricain de la Promotion de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, Madame Eliane Berthe Mokodopo, Co-organisateur de la réunion ;
- Madame Joséphine Ouédraogo, Directrice du Centra Africain pour la Femme de la CEA, pour le CAF et le CDSR-AC ;
- Monsieur Mouiri Boussougou, Secrétaire Exécutif Adjoint de l'UDEAC/CEMAC ;
- Monsieur Bakary Robert, Secrétaire Général du Ministère de la Condition Féminine représentant le Ministre, Présidente du Comité sous-régional Femme et Développement pour l'Afrique centrale ;
- Et Monsieur Laurent Gomina-Pampali, Ministre centrafricain de Droits de l'Homme, de la Culture Démocratique et de la Réconciliation Nationale.

L'objectif principal de la réunion, tel qu'il se dégage de ces différentes interventions est de faire une auto-évaluation des activités menées dans le cadre des engagements pris à Dakar et Beijing et d'adopter les mesures correctives nécessaires pour qu'en l'an 2005, année prévue pour l'évaluation de la Plate-forme d'action de Beijing, le continent africain puisse présenter des résultats tangibles quant aux objectifs fixés.

A l'issue de cette cérémonie, l'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Cérémonie d'ouverture
- 2) Adoption de l'ordre du jour et élection du rapporteur général
- 3) Examen du climat politique après Beijing, dans les pays de l'Afrique centrale
- 4) Présentation de la synthèse sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux dans les pays de la sous-région Afrique Centrale
- 5) Considération d'un Plan d'action national modèle
- 6) Présentation d'un outil de suivi-évaluation des plans d'action nationaux
- 7) Examen des lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux relatifs à la mise en œuvre des plates-formes d'action
- 8) Présentation des recommandations issues de la Conférence Internationale sur les « Femmes africaines et le Développement économique : Investissons dans notre avenir »

- 9) Revue des différentes étapes préparatoires à la Sixième Conférence Régionale Africaine d'évaluation à mi-parcours (1999)
- 10) Présentation des activités du Centre africain pour la Femme (CAF)
- 11) Stratégies pour l'accélération du pouvoir économique des femmes
 - a. Examen et adoption des statuts du Réseau des femmes de l'Afrique Centrale (RESEFAC)
 - b. Communication sur le Centre d'Affaires pour les Femmes Entrepreneurs, projet du CAF
- 12) Stratégies pour accélérer l'intégration des femmes dans les processus de paix aux niveaux national et sous-régional
- 13) Adoption du rapport
- 14) Cérémonie de clôture.

III.b. Bureau de la réunion et des séances

La réunion a élu un rapporteur général en la personne de Madame Alafi Agnès Maïmouna, Ministre de l'Action Sociale et de la Famille de la République du Tchad. La présidence des différentes séances devait être assurée à tour de rôle par les pays. Ceux-ci ont également été impliqués dans la rédaction des rapports de séance.

III.c. Synthèse des débats et recommandations

Des exposés sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour ont été faits en séance plénière. Des groupes de travail ont été constitués pour certains de ces sujets qui sont :

- La présentation de la synthèse des résultats de l'enquête sur la mise en œuvre des plates-formes d'action de Dakar et de Beijing dans la sous-région de l'Afrique Centrale ;
- La présentation d'un plan national d'action type ;
- Et la présentation d'un outil de suivi-évaluation des plans d'action nationaux.

Les deux premiers sujets ci-dessus ont été débattus dans une première série de deux groupes dont les facilitateurs et rapporteurs ont été les suivants:

Groupe 1 : Facilitateur : Madame Joséphine Ouedraogo
Rapporteur : Madame Françoise Wege

Groupe 2 : Facilitateur : Madame Anne-Marie Bakyono
Rapporteur : Madame Hannah Tiagha

Le sujet sur le suivi-évaluation a fait l'objet d'une autre série de groupe dont les facilitateurs et rapporteurs sont :

Groupe 1 : Facilitateur : Madame Abdennedi Souad

Rapporteur : Madame Françoise Wege

Groupe 2 : Facilitateur : Madame Hannah Tiagha
Rapporteur : Madame Anne-Marie Bakyono

Les débats en séances plénières et dans les groupes ont abouti aux recommandations à mettre en œuvre aux niveaux national, sous-régional et régional, et international :

RECOMMANDATIONS

Au niveau national

1. Elaboration et finalisation des plans nationaux pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
2. Création d'un mécanisme qui facilite l'accès des femmes aux services modernes de communication ;
3. Création des centres d'information, de documentation et de formation pour la femme ;
4. Développement et renforcement de l'expertise nationale en matière de planification et de programmation ;
5. Fixation de quotas au niveau national pour la nomination de femmes aux postes de responsabilité dans le secteur public et privé et pour les élections ;
6. Plus de stabilité aux femmes occupant les postes de prise de décision ;
7. Formation des membres du mécanisme d'élaboration du plan et du comité de suivi à l'élaboration d'outil de suivi et d'évaluation à différents niveaux ;
8. Formation et analyse différentielle selon le genre ;
9. Formation en techniques de communication, de « lobbying » et de négociation
10. Promotion de l'éducation civique au niveau des écoles, des foyers et de la communauté ;
11. Formation des formateurs sur la paix ;
12. Création d'un réseau pour la paix au niveau national et sous-régional ;
13. Promotion des réseaux des ambassadeurs enfants pour la paix dans des établissements scolaires publics et privés ;
14. Implication plus grande des femmes aux activités des commissions nationales pour l'UNESCO des pays de la région.

Au niveau sous-régional et régional :

1. Renforcement de la concertation entre les pays et les organismes partenaires ainsi que les institutions sous-régionales particulièrement le CAF et le Comité des Femmes africaines pour la paix et le développement ;
2. Mobilisation de fonds au niveau national et régional ;
3. Développement des structures engagées dans le maintien de la paix à l'instar de celle de la CEDEAO ;
4. Appui institutionnel de l'UDEAC/CEMAC au RESEFAC ;
5. Appui technique du Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDS-AC) pour soutenir le démarrage et les activités du RESEFAC ;
6. Organisation d'ateliers/séminaires pour harmoniser la compréhension du concept genre dans la sous-région.

Au niveau international :

1. Appui des agences du système des Nations Unies pour la préparation du rapport national et la participation à la Sixième conférence régionale sur la femme ;
2. Diffusion des conclusions de la Conférence de la CEA sur les femmes africaines et le développement économique et des différents travaux menés au niveau de la sous-région ;
3. Renforcement des liens entre le CAF, le CDSR-AC et les Etats membres de la sous-région ;
4. Réalisation rapide du projet CAF/PNUD de mise en place d'un Centre d'affaires pour les femmes entrepreneurs en vue de renforcer les initiatives des femmes de la sous-région ;
5. Implication plus grande du CAF dans le domaine de la paix.

Il faut noter en plus de ces recommandations, l'adoption du statut du Réseau des femmes d'Afrique centrale en abrégé RESEFAC ; la composition de ses organes de fonctionnement que sont le Conseil de Coordination et le Secrétariat Exécutif a été adoptée.

Ainsi le bureau du Conseil de Coordination se compose comme suit :

- Président : République centrafricaine
- Premier Vice-président : Cameroun
- Deuxième Vice-Président : Guinée Equatoriale
- Rapporteur Général : République Démocratique du Congo
- Rapporteur Général Adjoint : Sao Tome et principe

Conformément à l'article 11 du statut, ce Bureau est élu pour deux (2) ans.

Le Secrétariat Exécutif se compose comme suit :

- Secrétaire exécutif : Congo
- Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des programmes : Tchad
- Secrétaire Exécutif Adjoint chargé de l'Administration et des Finances : Gabon
- Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Relations Publiques : CIFAD-centrafrique.

Conformément à l'article 15, ces membres sont élus pour une durée de 3 ans.

Une cotisation annuelle sera versée par tous les pays et s'élève à 100.000 FCFA.

L'emblème provisoire du RESEFAC est celui annexé au présent rapport et proposé par le Tchad.

Des antennes nationales de RESEFAC seront mises en place dans les pays ; Elles mettront en place les bureaux nécessaires à leur fonctionnement :

IV Cérémonie de clôture et conclusion

La cérémonie de clôture a été présidée par Son Excellence Monsieur Laurent Gomina-Pampali, Ministre des Droits de l'Homme, de la Culture Démocratique et de la Réconciliation Nationale, représentant le Premier Ministre.

Au cours de cette cérémonie, les recommandations de la réunion ainsi qu'une motion de remerciements ont été lues. Les allocutions de clôture ont été prononcées par :

- Madame Eliane Berthe Mokodopo, Ministre centrafricain de la Promotion de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale ;
- Madame Joséphine Ouédraogo, Directrice du CAF ;
- Et Monsieur Laurent Comina-Pampali, Ministre centrafricain des Droits de l'Homme, de la Culture Démocratique et de la Réconciliation Nationale.

Les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats atteints. L'adoption du statut du RESEFAC dont la création a été recommandé depuis 1994 représente un important acquis de cette réunion. Le succès de la réunion revient en particulier au Gouvernement de la République Centrafricaine dont les représentants qui n'ont ménagé aucun effort sur le plan de l'organisation pratique de la réunion.